**Déclaration de la France –GPDRR 2017**

**Gautier Mignot, Directeur général adjoint de la mondialisation, Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères**

Mesdames et messieurs les chefs d’Etats,

Mesdames et messieurs les Ministres,

Distingués délégués,

La France remercie très sincèrement le Mexique et l’UNISDR pour l’organisation de cette 5e plateforme mondiale sur la réduction des risques de catastrophe et pour l’opportunité ainsi donnée à toutes les parties prenantes du cadre de Sendai d’échanger sur leurs expériences et de partager leurs visions.

La France souscrit pleinement à la déclaration commune de l’Union Européenne et de ses Etats membres. Elle est un acteur engagé de la mise en œuvre du plan d’action de l’Union Européenne sur le Cadre Sendai, qui vise à l’intégration du risque dans toutes les politiques européennes.

Au niveau national, les priorités et principes directeurs du Cadre de Sendai sont au cœur des politiques et stratégies françaises, centrées sur l'amélioration de la résilience des territoires dans un contexte d'évolution rapide du climat. Cela passe notamment par une diffusion continue de la culture du risque et une dynamique de partage entre tous les acteurs. La mise en œuvre de démarches innovantes permet cette mobilisation, comme par exemple l’organisation de concours pour l’aménagement en zone de risque qui permet de primer les projets les plus innovants et efficaces.

Cet engagement de la France dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai répond à une conviction profonde : la prévention et la réduction des risques de catastrophes sont des fondamentaux incontournables du développement durable et de l’éradication de la pauvreté. Ils sont au cœur des enjeux de l’adaptation et de la lutte contre les effets du dérèglement climatiques. Le Cadre de Sendai, l’agenda du développement durable pour 2030 et l’accord de Paris sur le climat doivent constituer la référence constante de notre action, pour des sociétés prospères, équitables et résilientes.

C’est dans cet esprit que la France avait lancé à Sendai, en 2015, son appel pour unir les volontés autour d’une initiative sur les systèmes d’alerte précoce, l’initiative CREWS, Climate risk and early warning systems. Cette initiative a pu être lancée lors de la COP climat à Paris en décembre 2015, avec l’appui d’organisations internationales de référence, UNISDR, WMO et GFDRR, et de pays partenaires que la France tient ici à remercier pour leur engagement. CREWS facilite les synergies et la mobilisation de fonds pour appuyer les pays les plus vulnérables, pays les moins avancés et petits Etats insulaires en développement, à se doter de systèmes d’alerte précoce face aux effets du dérèglement climatique : tempêtes, inondations, mais aussi épisodes de sécheresse, dans le cadre d’une approche intégrée pouvant inclure également d’autres types de risques. Cette initiative est pleinement opérationnelle, elle a permis de financer plusieurs projets présentés par les Etats bénéficiaires et de lever d’importants cofinancements, mais de nouvelles contributions sont nécessaires pour financer d’autres excellents projets qui sont sur la table. La France réitère donc ici à Cancun son appel de Sendai pour que de nouveaux partenaires viennent rejoindre cette initiative porteuse d’espoir et la fassent vivre.

La prévention des risques restera toujours de la responsabilité première des Etats, et un point majeur de leur redevabilité vis-à-vis de leur population. La France en est convaincue mais elle est également consciente qu’aucun progrès substantiel ne sera possible sans une implication et une responsabilisation des populations, des autorités locales, des organisations non gouvernementales, du secteur privé, sans un accès facilité aux savoirs et connaissances et un partage des expériences, sans une coopération efficace sur le plan international.

A ce titre, La France tient à nouveau à saluer l’approche par plateforme promue par UNISDR et l’implication des parties prenantes que celle-ci permet. La France prend une part active à la plateforme européenne et continuera à s’y investir.

L’échelon régional est primordial pour construire une action cohérente et efficace. La coopération à ce niveau doit être privilégiée et intensifiée. La France est présente dans les régions Caraïbes, Océan Indien et Pacifique, à travers ses territoires ultra-marins comme à travers ses actions de coopération : elle continuera à appuyer les partenariats techniques dans ces régions en facilitant l’accès à ses centres de ressources et en mobilisant son expertise.

Pour répondre aux attentes exprimées dans les cibles du Cadre de Sendai, la France compte en effet intensifier son action de coopération internationale en matière de réduction des risques de catastrophe. Sur la décennie passée (2006-2016), l’Agence française de développement a mobilisé 1,8 milliards d’euros de concours financiers qui ont contribué à la réduction des risques de catastrophe en Afrique, dans les Caraïbes, sur le pourtour méditerranéen et en Asie du Sud-Est.

Avec les autres opérateurs de l’aide française dans ce domaine, tels qu’Expertise France ou Météo France international et avec nos organismes de recherche, l’AFD poursuivra, en les augmentant, ses financements de projets d’investissement, notamment dans les domaines des systèmes d’alerte, des infrastructures résilientes, de la planification urbaine, de la résilience des écosystèmes, des mécanismes de protection financière et de meilleure reconstruction post-catastrophe.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Soyez assurés du plein engagement de la France dans la mise en œuvre du cadre de Sendai et de sa volonté d’œuvrer avec tous les pays pour protéger notre monde des menaces de catastrophes et des crises climatiques.

Je vous remercie de votre attention